

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 5 (1895)

Artikel: Les monnaies de Glaris

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-622893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MONNAIES DE GLARIS

I.

Précis historique.

La vallée de Glaris fut évangélisée au VI^e siècle par saint Fridolin, originaire d'Irlande et compagnon de saint Gall. D'après une légende, Urs, seigneur de Glaris, lui fit abandon de sa souveraineté et de tous ses biens après sa conversion au christianisme. Saint Fridolin en disposa plus tard en faveur de l'abbaye de Säckingen, en Souabe, dont il était fondateur. Après la mort d'Urs, ses héritiers voulurent disputer ce legs au saint missionnaire, mais le prince revint de l'autre monde pour confirmer ses volontés.

L'abbaye de Säckingen resta en possession du pays de Glaris pendant plusieurs siècles ; les Glaronnais devaient le service militaire à l'abbesse, mais seulement pour le maintien de ses propriétés dans leur pays. Peu à peu, la maison d'Autriche obtint l'avouerie de l'abbaye, la suzeraineté impériale, puis la juridiction criminelle et tendit à substituer son autorité à celle de l'abbesse, qui était devenue purement nominale.

En 1352, Albert, duc d'Autriche, fils de l'empereur du même nom, voulut contraindre les Glaronnais à s'unir à lui dans l'expédition qu'il allait entreprendre contre la ville de Zurich. Ils refusèrent une demande si contraire à leurs droits. Le duc envoya des troupes pour les soumettre, mais il fut devancé par les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald qui, se sentant également menacés, firent

occuper le pays. Les Glaronnais défirent à Weesen un corps de troupes autrichiennes; Walther de Stadian, son commandant, que le duc avait nommé bailli après avoir destitué le magistrat populaire, Burkardt de Schwanden, y trouva la mort.

A la suite de ces événements, le canton de Glaris fut admis dans la Confédération le 4 juin 1352. L'acte d'union réserva tous les droits de l'abbesse de Säckingen, dont le canton ne se racheta qu'en 1395.

Après la bataille de Sempach, où Conrad Gruninger, le chef des Glaronnais, se fit remarquer par sa bravoure, les Confédérés occupèrent la petite ville de Weesen et y mirent un bailli. Les habitants, en majorité favorables à l'Autriche, entrèrent secrètement en relations avec plusieurs seigneurs du voisinage, partisans du duc, et massacrèrent les 200 Suisses qui formaient la garnison. Les Glaronnais, menacés et ne pouvant obtenir du secours de leurs Confédérés à cause de la rigueur de la saison, demandèrent la paix. Pierre de Thorberg, commandant autrichien, posa comme conditions principales l'abandon de l'alliance avec les Suisses et leur soumission comme serfs de la maison d'Autriche. On comprend que de telles propositions étaient inacceptables, aussi les Glaronnais se préparèrent-ils à une résistance désespérée. Ils se retranchèrent près du village de Näfels au nombre d'environ quatre cents, y compris une trentaine de Schwytzois. On sait quel fut le résultat de cette glorieuse bataille où onze drapeaux, dont la grande bannière impériale, et dix-huit cents cuirasses restèrent aux mains des vainqueurs. Les Autrichiens furent poursuivis jusqu'à la Linth, où le pont de Weesen se rompit sous le poids des fuyards. Weesen fut pillé et brûlé; c'était le 9 avril 1388. La bataille de Näfels assura l'indépendance du canton de Glaris.

On connaît les querelles intestines qui agitèrent la Suisse au commencement du XV^e siècle. Un de leurs

principaux épisodes fut la guerre des Confédérés contre Zurich, guerre dans laquelle les contingents de Schwytz et de Glaris prirent une part active et qui se termina par la bataille de Ragatz. Les Autrichiens, qui soutenaient les Zuricois, voulant profiter des événements pour reconquérir une partie de leur souveraineté, envoyèrent 6000 hommes envahir le comté de Sargans. Ils furent attaqués près de Ragatz par les Glaronnais commandés par le célèbre Landammann Tschudi et les Schwytzois sous les ordres de Reding. Bien que six fois moins nombreux que leurs adversaires, les Confédérés remportèrent une brillante victoire. C'était le jour de la fête de saint Fridolin, le 6 mars 1446; aussi les Glaronnais rendirent-ils grâce sur le champ de bataille, à Dieu et à leur saint patron.

Lors des disputes religieuses du XVI^e siècle, une partie des Glaronnais adoptèrent les nouvelles doctrines; mais contrairement à ce qui se passa dans la plupart des autres cantons, il n'y eut pas de conférences entre les ministres des deux cultes et la majorité n'imposa pas sa religion au pays. Grâce à l'*Edit de tolérance* dû au Landammann Aebli, les Glaronnais conservèrent une entière liberté de conscience et l'égalité la plus complète régna entre les différentes confessions. Le canton de Glaris ne prit pas part aux guerres de religion qui ensanglantèrent trop souvent la Suisse.

Depuis cette époque, le canton de Glaris vécut dans une tranquillité relative, jusqu'à l'invasion de la Rhétie par les Autrichiens en 1622.

Au commencement du siècle suivant, les gens de Werdenberg, pays sujet de Glaris, se soulèverent et emprisonnèrent le bailli. Les Glaronnais réprimèrent promptement cette mutinerie, la Charte fut annulée et ce n'est que plusieurs années après que les Werdenbergeois recouvrèrent leurs droits.

Pendant la fatale année 1798, la Suisse fut envahie par

les armées de la République française qui y apportèrent le trouble et la dévastation. Le canton de Glaris fut d'abord au nombre des états qui refusèrent d'accepter la constitution unitaire imposée par le Directoire, mais il dut céder et devint le canton de la Linth.

Après le pacte de Médiation de 1803, les cantons redevinrent souverains, et la Suisse eut le bonheur de jouir de la paix pendant que le reste de l'Europe était à feu et à sang. Le canton de Glaris fut cruellement éprouvé à deux reprises, pendant la seconde moitié de ce siècle : en 1861 par l'incendie terrible qui détruisit son chef-lieu, et en 1881 par l'éboulement des carrières d'ardoises du Tschingel, qui anéantit presque entièrement le village d'Elm en faisant de nombreuses victimes.

II.

Armoiries.

Le canton de Glaris porte : *de gueules à un saint Fridolin de carnation, nimbé d'or, vêtu d'une robe de sable, tenant dans la dextre un livre fermé d'or, dans la senestre un bourdon d'or et portant une bourse de pèlerin d'argent suspendue à l'épaule dextre par une écharpe du même.*

Sur les monnaies et les sceaux, le saint est représenté légèrement tourné vers la gauche, quoique la véritable position soit à droite ; car, comme le fait très bien remarquer M. Adolphe Gautier¹, c'est la position normale de tous les êtres vivants qui figurent au blason.

¹ *Bulletin de la Société suisse de Numismatique*, 6^e année, 1887, p. 22.

En outre, sur les bannières, le saint est tourné du côté de la hampe qui représente le côté droit de l'écu.

Les héraldistes placent généralement le livre dans la main gauche et le bourdon dans la main droite du saint; pourtant sur toutes les monnaies c'est le contraire qui a lieu. Il nous semble que dans ce cas ce sont les monnaies qui ont raison, car si la position donnée à la figure par le graveur a peu d'importance, il en est autrement des accessoires de cette même figure qui sont toujours placés dans un ordre bien défini.

En 1512, le pape Jules II autorisa les Glaronnais à revêtir leur saint d'une robe d'or, mais ils n'ont pas profité de ce droit.

III.

Monnaies.

Glaris est celui des anciens cantons suisses qui a le moins usé de ses droits de monnayage. Il a frappé, à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle, plusieurs variétés de schilling, neuf sans date et deux de 1617. Ces pièces sont devenues extrêmement rares. Haller, et d'après lui MM. Meyer de Knonau et de Jenner, signalent des heller non datés, de la même époque que les schilling, mais leur existence est très incertaine.

M. de Jenner cite dans son manuel sur les monnaies suisses¹ un schilling de 1612 que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver. L'ancienne collection Hirzel renferme un schilling de 1617; M. de Jenner ayant consulté cette collection pour son travail, nous pensons que la date de 1612 provient d'un examen superficiel de la pièce.

¹ *Die Münzen der Schweiz*, Berne, 1879, p. 52.

Pour un certain nombre de monnaies nous avons pu réunir un plus grand nombre de variétés que n'en indique M. de Jenner; d'autre part, il nous a été impossible de trouver une seconde variété du schilling de 1807, malgré de longues recherches. M. de Jenner lui-même n'a pu nous renseigner à ce sujet.

Il y eut en 1611 une émission de dicken qui n'ont pas été retrouvés. Haller les mentionne¹ d'après une ordonnance monétaire d'Anvers de 1627. Ce dicken est reproduit dans une autre ordonnance, de 1633². C'est d'après cette figure que nous en donnons la description et la reproduction (Pl. IV, fig. 5).

Suivant Haller, ce dicken aurait été frappé à 9 deniers 2 grains de fin, soit 757 millièmes.

Cet auteur mentionne un schilling de 1534, ainsi que des ducats et des thaler, mais il déclare que ni lui, ni personne ne les ont jamais vus; ces pièces auraient été faites avec le métal provenant des mines d'or et d'argent qui existaient dans le canton de Glaris et qui étaient, du reste, d'un produit très peu considérable. Il signale aussi deux piéforts d'un schilling sans date, l'un qu'il a vu chez le colonel Escher à Berg, l'autre qui devait se trouver à l'abbaye de Rheinau.

Il existe au cabinet des médailles de l'Université de Leipzig une klippe sans date portant, d'un côté l'aigle d'Empire avec la légende MO NOVA GLARONENSIS et, de l'autre côté saint Fridolin avec SANCT FRIDOLINV. Nous n'avons pu, malheureusement, nous en procurer

¹ *Schweizerisches Münz und Medaillen-Kabinet*, n° 1272.

² *Ordonnance et instruction selon laquelle se doivent conduire et régler dorénavant les changeurs ou collecteurs des pièces d'or et d'argent dépendues, rognées, légères ou trop usées, et moins que déclarées, et reputées pour billon, à ce commis et sermentez, pour estre liurées es monnoies de sa Majesté, et couvertes en deniers à ses coings et ermes. En Anvers, chez Hierosme Verdussen, Imprimeur des monnoies de sa Majesté, demeurant en la rue dicté Cammerstrate, a l'Euseigne [sic!] du Lion rouge 1655.* In-4° de 0,30 × 0,41, non paginé. Il contient la reproduction assez exacte de plusieurs monnaies suisses du XVI^e et de la première partie du XVII^e siècle. Le dicken de Glaris y figure sous la rubrique *Teston de Glaron*. Il en existe aussi une édition en flamand, de la même année.

une empreinte, ni même une description plus détaillée, le conservateur de la dite collection étant absent pour deux ans et le médaillier fermé pendant ce laps de temps. Cette pièce unique est, croyons-nous, une klippe du schilling décrit sous le n° 4, l'inscription étant semblable. Si c'était un dicken, la légende serait très probablement en entier, comme celle du dicken de 1611.

A partir de 1617, le monnayage demeura suspendu pendant près de deux siècles et ce n'est qu'en 1806 qu'il fut repris. Depuis cette date, jusqu'en 1814, le canton de Glaris émit des schilling ou trois rappen, des trois schilling ou neuf rappen, en billon, et des quinze schilling ou quarante-cinq rappen en argent (voir le tableau des émissions de 1806 à 1814, p. 335).

Nous avons décrit comme monnaie l'écu du tir fédéral de 1847; cette pièce porte l'indication 40 batz et a eu cours pour cette valeur. Ces écus ont été retirés par la Confédération en 1851-1852, de même que toutes les monnaies cantonales, en exécution de l'article 36 de la Constitution fédérale de 1848.

Le système monétaire du canton de Glaris, très compliqué, n'était pas le même que celui de la plupart des autres cantons qui avaient adopté le franc suisse de 10 batz, le batz divisé en 10 rappen ou en 4 creuzer. A Glaris, l'unité monétaire était le gulden ou florin, monnaie de compte valant 50 schilling de trois rappen.

Les florins et schilling de Glaris n'avaient pas la même valeur que d'autres pièces portant une dénomination semblable. 63 florins de Glaris équivalaient à 60 florins de Zurich ou à 66 florins d'Empire. Dans la règle, les pièces de 15 schilling devaient correspondre à celles de 5 batz des autres cantons et les pièces de trois schilling à celles d'un batz; mais à cause de leur poids assez faible, elles n'étaient acceptées qu'à un taux un peu inférieur. Lors du retrait des monnaies cantonales, les pièces de trois schilling de Glaris furent reprises pour 43 centimes,

tandis que les batz des autres cantons (sauf Neuchâtel) l'étaient pour 14 centimes.

Le poids de ces différentes pièces est très variable, ainsi que leur titre. Dans la règle, les 15 schilling devaient contenir $666 \frac{2}{3}$ de fin, mais d'après des essais ceux de 1807 sont au titre de 660 millièmes et ceux de 1814 au titre de 646 millièmes. Ces titres ne s'accordent pas tout à fait avec ceux indiqués par M. le Dr H. Custer¹.

L'écu du tir fédéral de 1847 a été frappé à Munich; il est au titre de 865 millièmes. Il en a été fait 3200 exemplaires.

Nous avons indiqué les poids extrêmes des pièces toutes les fois qu'elles ont présenté des différences, et nous n'avons décrit que les pièces que nous avons eues entre les mains ou dont nous avons pu nous procurer des empreintes, sauf pour le n° 41, dont la description nous a été communiquée par le propriétaire de la pièce.

Il ne nous a pas été possible de savoir où les monnaies glaronnaises de ce siècle avaient été frappées, ni quel en est l'auteur. Un schilling de 1806 porte au revers un F qui doit être une initiale, mais nous ne connaissons pas de graveur de cette époque dont le nom commence par cette lettre.

Les pièces mentionnées par différents auteurs, qui n'ont pas été retrouvées et dont l'existence est très incertaine, sont indiquées en italique dans le tableau général des émissions (p. 348).

Nous remercions vivement les personnes qui ont facilité ce travail en nous communiquant des renseignements, des pièces ou des empreintes, particulièrement M. le Dr F. Imhoof-Blumer, à Winterthour, M. le Dr Jacob Kaiser, Directeur des Archives fédérales à Berne, M. A. de Molin, à Lausanne, et M. Paul-Ch. Stroehlin, à Genève.

¹ *Die Gewichte, Gehalte und Werthe der alten schweizerischen Münzen*, Bern, 1854.

Tableau des monnaies glaronnaises

émises de 1806 à 1814.

DÉSIGNATION DES MONNAIES	TITRES		PIÈCES		POIDS par pièce. Grammes.	NOMBRE de pièces frappées.
	Den.	Gr.	Millièmes.	en titre. en poids. Pièces.		
1 schilling ou 3 rappen .	1.	3	93 $\frac{3}{4}$	2	2 $\frac{1}{2}$	200
3 schilling ou 9 rappen .	2.—		166 $\frac{2}{3}$	2	1 $\frac{1}{9}$	100
15 schilling ou 45 rappen .	8.—		666 $\frac{2}{3}$	1 $\frac{1}{2}$	$\frac{2}{9}$	60
						4.079
						7067

Description des monnaies.

SCHILLING.

1. *Schilling sans date.*

MO NOVA GLARONENSIS Dans un cercle aigle d'Empire couronné, la couronne coupe la légende entre MO et NOVA.

R. En partant du bas, à droite, SANCT FRIDOLINV Dans un cercle saint Fridolin, nimbé, tenant la Bible dans la main droite et un bâton de la main gauche, coupant le cercle et la légende.

Billon. Poids : 0,960. Diamètre : 0,018.

Musée de Genève. Collection de M. Henrioud à Yverdon.

Pl. II, n° 4.

2. *Schilling sans date.*

Semblable au n° 4.

R. En partant du bas, à droite, SANCTV FRIDOLINV Le reste semblable au n° 4, sauf de légères variantes.

Billon. Poids : 0,950. Diam. : 0,019.

Musée de Lausanne.

3. *Schilling sans date.*

Semblable au n° 4, sauf un cercle de grènetis et des différences de dessin.

R. En partant du bas, à droite, SANCTVS FRIDOLINV Le reste semblable au n° 4, sauf des variantes de dessin.

Billon. Poids : 1,010. Diam. : 0,019.

Musée de Winterthour.

Pl. II, n° 2.

4. *Schilling sans date.*

Semblable au n° 3, sauf l'aigle d'une facture différente.
R. Semblable au n° 3 comme type, mais le saint occupe presque toute la largeur du champ intérieur.

Billon. Poids : 0,949. Diam. : 0,019.

Musée de Montreux.

Pl. II, n° 3.

5. *Schilling sans date.*

MON : NO : GLARONEN Aigle d'Empire couronné, la couronne coupant la légende.

R. En partant du milieu de la pièce, à droite, SAN FRIDOLI N° : Dans un cercle de grènetis, saint Fridolin, nimbé, tenant la Bible de la main droite et un bâton de la main gauche, coupant le cercle et la légende.

Billon. Poids : 0,900. Diam. : 0,019.

Musée de Winterthour.

Pl. II, n° 4.

6. *Schilling sans date.*

MON : NO : GLARONENS Dans un cercle, aigle d'Empire couronné, la couronne coupant la légende.

R. Semblable au n° 5, sauf de légères variantes.

Billon. Poids : 0,930. Diam. : 0,019.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin à Genève ; musée de Lausanne ; collection du prince de Furstenberg à Donaueschingen.

Pl. II, n° 5.

7. *Schilling sans date.*

MO : NO : GLARON : Dans un cercle de grènetis, aigle d'Empire nimbé et couronné ; la partie supérieure de l'aigle coupe le cercle et la légende.

R. Semblable au n° 5, sauf de légères variantes.

Billon. Poids : 0,940. Diam. : 0,049.

Musée de Winterthour.

Pl. II, n° 6.

8. *Schilling sans date.*

MO : NO : GLARONE Le reste semblable au n° 7, sauf de légères variantes.

R. Semblable au n° 5, sauf de légères variantes.

Billon. Poids : 0,990-1,080. Diam. : 0,049.

Musées de Bâle et Winterthour.

Pl. II, n° 7.

9. *Schilling sans date.*

MO : NO : GLARONEN Le reste semblable au n° 7, sauf de petites variantes.

R. Semblable au n° 5, sauf quelques variantes.

Billon. Poids : 1,200. Diam. : 0,049.

Musée de Lausanne.

10. *Schilling de 1617.*

MO . NO . GLARONEN . 1617 Dans un cercle de grènetis, aigle d'Empire couronné, la couronne est au-dessus du cercle et coupe la légende.

R. Semblable au n° 5, sauf de légères variantes.

Billon. Poids : 0,850. Diam. : 0,049.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Pl. II, n° 8.

11. *Schilling de 1617.*

Semblable au n° 10, sauf GLARONEN : et de légères variantes.

R. En partant du haut, à gauche, SANCT⁹ FRIDOLIN⁹ Dans un cercle de grènetis, saint Fridolin, nimbé, tenant la Bible de la main droite et un bâton de la main gauche,

le bâton dépasse le cercle intérieur et touche le cercle extérieur d'un côté et les pieds du saint de l'autre côté.

Billon. Poids : ?. Diam : ?.

Collection de M. H.-C. Bodmer, à Zurich.

12. Schilling de 1806.

CANTON GLARUS Dans un cercle, écu de Glaris au champ blasonné, posé sur un double trait horizontal.
Exergue, 1806

R. En cinq lignes dans une couronne d'ornements partant du bas de la pièce : I | SCHIL. | 3 | RAP : | F

Billon. Poids : 1,010-1,260. Diam. : 0,018.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin ; notre collection.
Pl. II, n° 9.

13. Schilling de 1806.

CANTON ♦ GLARUS. Le reste semblable au n° 12, sauf l'écu plus large.

R. En quatre lignes, dans une couronne d'ornements partant du bas de la pièce : I | SCHIL : | 3 | RAP :

Billon. Poids : 1,100-1,110. Diam. : 0,019.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin ; notre collection.
Pl. II, n° 10.

14. Schilling de 1806.

* CANTON * GLARUS * Le reste semblable au n° 13.

R. Semblable au n° 13.

Billon. Poids : ?. Diam. : 0,019.

Musée de Neuchâtel.

15. Schilling de 1807.

CANTON ~~~ GLARUS ♦ Le reste semblable au n° 13.
sauf 1807

R. Semblable au n° 13.

Billon. Poids : 0,910. Diam. : 0,019.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Pl. II, n° 11.

16. *Schilling de 1808.*

CANTON GLARUS Ecu de Glaris au champ blasonné, posé sur un double trait horizontal, surmonté d'une guirlande dont les extrémités retombent de chaque côté. Exergue 1808

R. En quatre lignes dans une couronne sans fin : I | SCHIL : | 3 | RAP :

Billon. Poids : 1,080. Diam. : 0,0195.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Pl. II, n° 12.

17. *Schilling de 1809.*

Semblable au n° 16, sauf 1809

R. Semblable au n° 16, sauf RAP.

Billon. Poids : 0,910-1,170¹. Diam. : 0,0195.

Collections de MM. Paul-Ch. Strœhlin et Arnold Meyer, à Genève.

18. *Schilling de 1809.*

CANTON GLARUS Ecu de Glaris, champ blasonné, entouré de deux branches de palmier et de laurier, posé sur un double trait horizontal. Exergue 1809

R. Semblable au n° 16.

Billon. Poids : 1,050-1,190. Diam. : 0,0195. —

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin ; notre collection.

Pl. III, n° 1.

¹ L'exemplaire le plus léger est à fleur de coin.

19. *Schilling de 1809.*

Semblable au n° 18.

R. En quatre lignes dans une couronne d'ornements partant du bas de la pièce, 1 | SCHIL : | 3 | RAP.

Billon. Poids : 1,400. Diam. : 0,0195.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Pl. III, n° 2.

20. *Schilling de 1810.*

Semblable au n° 18, sauf 1810 et la légende plus dans le haut de la pièce.

R. Semblable au n° 18.

Billon. Poids : ?. Diam. : 0,0195.

Collection numismatique des Archives fédérales à Berne.

21. *Schilling de 1811.*

Semblable au n° 16, sauf 1811

R. Semblable au n° 19.

Billon. Poids : 1,050. Diam. : 0,0195.

Notre collection.

Pl. III, n° 3.

22. *Schilling de 1811.*

Semblable au n° 21, sauf deux mouchets de feuillage de plus à la guirlande (7 au lieu de 6 de chaque côté) et de légères variantes.

R. Semblable au n° 19.

Billon. Poids : 1,200. Diam. : 0,0195.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

23. *Schilling de 1811.*

Semblable au n° 22, sauf de légères variantes.

R. En quatre lignes dans une couronne partant du bas de la pièce, I | SCHIL : | 3 | RAP.

Billon. Poids : 1,50. Diam. : 0,0195.

Notre collection.

Pl. III, n° 4.

24. Schilling de 1811.

Semblable au n° 23.

R. Semblable au n° 23, sauf RAP :

Billon. Poids : 1,300. Diam. : 0,0195.

Collection de M. Paul-Ch. Stroehlin.

25. Schilling de 1812.

Semblable au n° 23, sauf 1812, un mouchet de feuillage de plus dans la partie supérieure de la guirlande et la légende plus dans le bas de la pièce.

R. En quatre lignes dans une couronne d'ornements sans fin : I | SCHIL : | 3 | RAP :

Billon. Poids : 1,030. Diam. : 0,0195.

Collection de M. Paul-Ch. Stroehlin.

Pl. III, n° 5.

26. Schilling de 1812.

Semblable au n° 25.

R. Semblable au n° 25, sauf la couronne qui va dans l'autre sens.

Billon. Poids : ?. Diam. : 0,0195.

Collection numismatique des Archives fédérales à Berne.

27. Schilling de 1813.

Semblable au n° 16, sauf 1813 et CAUTON

R. Semblable au n° 25.

Billon. Poids : 1,040. Diam. : 0,0195.

Collection de M. Paul-Ch. Stroehlin.

28. *Schilling de 1813.*

CANTON GLARUS Ecu de Glaris, de forme très allongée, au champ blasonné, surmonté d'une branche de laurier contournée et retombant de chaque côté, posé sur un double trait horizontal. Exergue, 1813

R. En quatre lignes, dans une couronne sans fin : I | SCHIL : | 3 | RAP :

Billon. Poids : 1,060-1,090. Diam. : 0,0195.

Collections de MM. Paul-Ch. Stroehlin et Arnold Meyer.

Pl. III, n° 6.

29. *Schilling de 1813.*

Semblable au n° 28, sauf deux branches de laurier, la tige croisée au-dessus de l'écu.

R. Semblable au n° 28.

Billon. Poids : ?. Diam. : 0,0195.

Musée de Winterthour.

3 SCHILLING.

30. 3 *Schilling de 1806.*

◆ CANTON ◆ GLARUS ◆ Dans un cercle, écu de Glaris au champ blasonné, posé sur un double trait horizontal. Exergue, 1806

R. En quatre lignes dans une couronne d'ornements partant du bas de la pièce : III | SCHILLING | — |

9 . RAPPEN

Billon. Poids : 2,150-2,280. Diam. : 0,0225.

Collections de MM. Paul-Ch. Stroehlin et Arnold Meyer.

Pl. III, n° 7.

31. 3 Schilling de 1808.

CANTON GLARUS Ecu de Glaris au champ blasonné, surmonté d'une guirlande dont les extrémités retombent de chaque côté, posé sur un double trait horizontal. Exergue, 1808

R. En quatre lignes dans une couronne sans fin : III | SCHILLING | —— | 9 . RAPPEN

Billon. Poids : 4,960-2,520¹. Diam. : 0,023.

Collection Arnold Meyer; notre collection.

Pl. III, n° 8.

32. 3 Schilling de 1808.

Semblable au n° 31.

R. En quatre lignes, dans une couronne d'ornements partant du bas de la pièce : III | SCHILLING | ——♦— | 9 . RAPPEN

Billon. Poids : 2,410. Diam. : 0,023.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Pl. III, n° 9.

33. 3 Schilling de 1809.

CANTON GLARUS Ecu de Glaris au champ blasonné, entouré de deux branches de palmier et de laurier, posé sur un double trait horizontal. Exergue, 1809

R. En quatre lignes, dans une couronne sans fin : III | SCHILLING | ——♦— | 9 . RAPPEN

Billon. Poids : 2,250. Diam. : 0,023.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Pl. III, n° 10.

34. 3 Schilling de 1810.

Semblable au n° 33, sauf 1810 et de légères variantes.

R. Semblable au n° 32.

¹ L'exemplaire le plus léger est à fleur de coin.

Billon. Poids : 4,750-2,240. Diam. : 0,023.

Collection de M. Paul-Ch. Ströehlin ; notre collection.

Pl. III, n° 41.

35. 3 *Schilling de 1812.*

Semblable au n° 31, sauf 1812 et la guirlande plus longue; 5 mouchets de feuillage dans le haut et 7 dans chacune des parties droites (au lieu de 4 et 6).

R. Semblable au n° 32.

Billon. Poids : ?. Diam. : 0,023.

Musée de Winterthour.

36. 3 *Schilling de 1812.*

Semblable au n° 35, sauf 8 mouchets de feuillage dans chacune des parties droites de la guirlande et de légères variantes.

R. Semblable au n° 32.

Billon. Poids : ?. Diam. : 0,023.

Musée de Winterthour.

37. 3 *Schilling de 1812.*

Semblable au n° 36, sauf 4 mouchets de feuillage dans chacune des parties supérieures de la guirlande et de légères variantes.

R. Semblable au n° 32.

Billon. Poids : 2,050. Diam. : 0,023.

Collection de M. Paul-Ch. Ströehlin.

38. 3 *Schilling de 1814.*

CANTON ☈ GLARUS Ecu de Glaris au champ blasonné, entouré de deux branches de palmier et de laurier plus petites qu'au n° 33, posé sur un double trait horizontal. Exergue, 1814

R. Semblable au n° 32.

Billon. Poids : 2,230-2,490. Diam. : 0,023.

Collection de M. Paul-Ch. Strœhlin ; notre collection.

Pl. III, n° 42.

15 SCHILLING.

39. *15 Schilling de 1806.*

CANTON GLARUS dans une banderole. Ecu de Glaris au champ blasonné, entouré de deux branches de laurier et de palmier, posé sur un double trait horizontal.
Exergue, 1806

R. En cinq lignes, dans une couronne formée de deux branches croisées au bas de la pièce : XV | SCHILLING
| ——— | 45. | RAPPEN

Tranche cordonnée.

Argent. Poids : 3,870-3,880. Diam. : 0,0265.

Collections de MM. Paul-Ch. Strœhlin et Arnold Meyer.

40. *15 Schilling de 1807.*

Semblable au n° 39, sauf 1807 et de légères variantes.

R. Semblable au n° 39.

Tranche cordonnée.

Argent. Poids : 3,900-4,090. Diam. : 0,0265.

Musée de Bâle; collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Pl. IV, n° 4.

41. *15 Schilling de 1811.*

CANTON GLARUS Ecu de Glaris au champ blasonné, entouré de deux branches de laurier (?) et de palmier et surmonté de deux petites branches de laurier renversées. Dans le bas, 1811

R. Semblable au n° 39.

Tranche cordonnée.

Argent. Poids : 3,560-4,050. Diam. : 0,0265.

Collections de MM. Paul-Ch. Strœhlin et Arnold Meyer.

Pl. IV, n° 2.

42. 15 Schilling de 1813.

CANTON GLARUS Ecu de Glaris au champ blasonné, entouré de deux branches de laurier et de palmier, Dans le bas, 1813

R. Semblable au n° 39.

Tranche cordonnée.

Argent. Poids : 3,920. Diam. : 0,0265.

Notre collection.

Pl. IV, n° 3.

43. 15 Schilling de 1814.

CANTON GLARUS Ecu de Glaris au champ blasonné, entouré de deux branches de palmier et de laurier et surmonté de deux petites branches de chêne renversées. Dans le bas, 1814

R. Semblable au n° 39.

Tranche cordonnée.

Argent. Poids : 4,020-4,100. Diam. : 0,0255.

Collections de MM. Paul-Ch. Stroehlin et Arnold Meyer.

Pl. IV, n° 4.

44. Dicken de 1611.

S ANCTVS • FR IDOLINVS • 1611 Dans un cercle saint Fridolin, nimbé, tenant la Bible dans la main droite et un long bâton de la main gauche, coupant le cercle et la légende.

R. MONETA NOVA • GLARONENSIS • Dans un cercle, aigle d'Empire couronné, la couronne coupant la légende entre MONETA et NOVA.

Argent. Poids : ?. Diam. de la figure : 0,033.

D'après une ordonnance monétaire d'Anvers de 1633, communiquée par M. Maurice de Palézieux, à Genève.

Pl. IV, n° 5.

45. 40 Batz de 1847 (*écu de tir*).

EIDGENÖSSISCHES FREYSCHIESSEN IN GLARUS
Dans le bas 1847 Ecu de Glaris sur champ blasonné,
dans une couronne formée de deux branches de chêne
et de laurier liées par un ruban.

R. Dans une couronne formée de deux branches de
laurier liées par un ruban : croix fédérale posée sur un
trophée formé par quatre drapeaux, deux guidons, deux
carabines et une poire à poudre. Au-dessus, une foi ; au-
dessous, 40 Btz Sur la tranche, en creux EINTRACHT
MACHT STARK ★

Argent. Poids : 29,540. Diam. : 0,040.

Collection de M. Paul-Ch. Ströehlin.

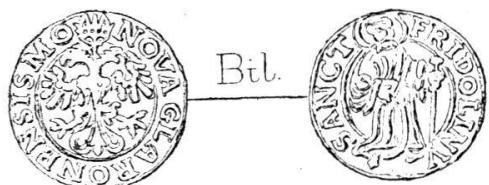
Tableau général des émissions.

Heller	S. d.
1 schilling ou 3 rappen.	S. d ⁹ ., 1534, 1612, 1617 ² , 1806 ³ , 1807, 1808, 1809 ³ , 1810, 1811 ⁴ , 1812 ² , 1813 ³ .
3 schilling ou 9 rappen.	1806, 1808 ² , 1809, 1810, 1812 ³ , 1814.
45 schilling ou 45 rappen	1806, 1807, 1811, 1813, 1814.
Dicken	1611 (<i>non retrouvés</i>).
40 batz	1847 (<i>écu de tir</i>).
Thaler	(?)
Ducats	(?)

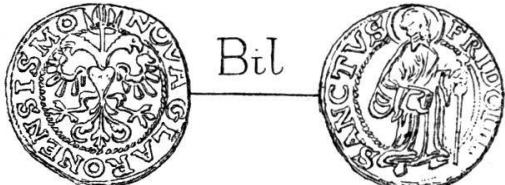
REVUE SUISSE DE NUMISMATIQUE

V^e ANNÉE

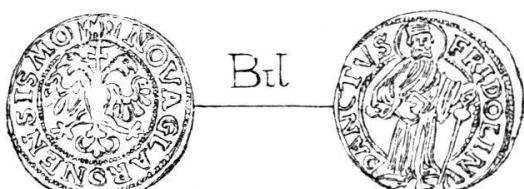
PL. II



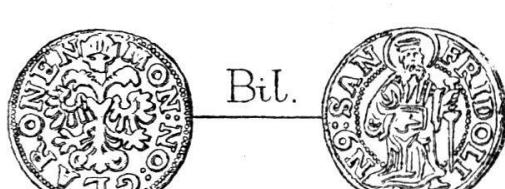
1



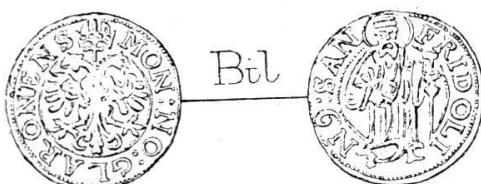
2



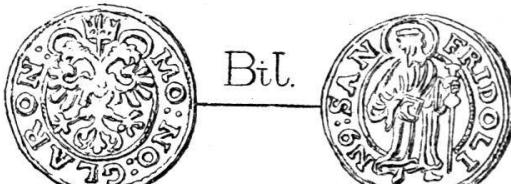
3



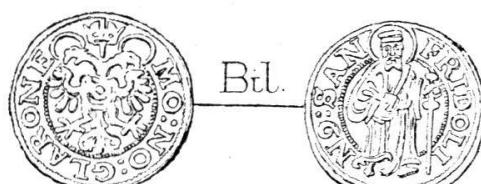
4



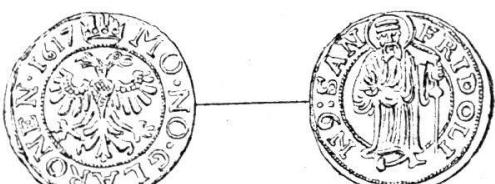
5



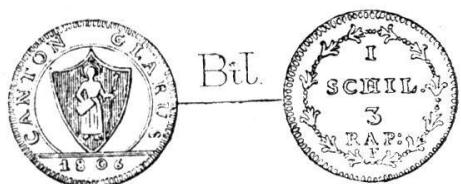
6



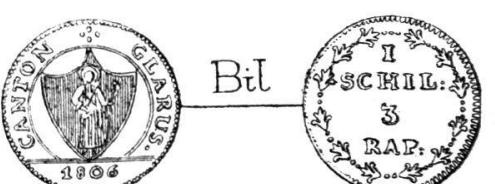
7



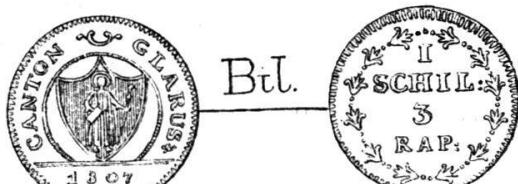
8



9



10



11



12

REVUE SUISSE DE NUMISMATIQUE

V^e ANNÉE

PL. III



Bil.



1



Bil.



2



Bil.



3



Bil.



4



Bil.



5



Bil.



6



Bil.



7



Bil.



8



Bil.



9



Bil.



10



Bil.



11



Bil.



12

REVUE SUISSE DE NUMISMATIQUE

V^{me} ANNÉE

PL. IV



AR



1



AR



2



AR



3



AR



4



5